

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 2 juin 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 39
Nombre de représentés : 00
Nombre de votants : 39

OBJET

**Affaire n° 2020-030
SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT A
L'ASSOCIATION DES
COMMERCANTS DU PORT (ACP)
DANS LE CADRE DU FONDS
D'INTERVENTION POUR LES
SERVICES, L'ARTISANAT ET LE
COMMERCE (FISAC)**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 27 mai 2020
et affichée le 27 mai 2020.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte
de la mairie le : **24 JUIN 2020**

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi deux
juin, le Conseil Municipal du Port s'est réuni au Complexe
Sportif Municipal, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie Testan.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine
Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck
Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max
Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed
Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte
Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme
Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra
Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier
Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara
Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan,
Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir,
Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie
Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Néant.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2020-030

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION DES
COMMERCANTS DU PORT (ACP) DANS LE CADRE DU FONDS
D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE
(FISAC)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la décision n°16-1659 du 28/12/2016 du Ministre en charge du commerce et de l'artisanat d'attribuer à la Commune de Le Port une subvention de 139 400 € pour le financement de la revitalisation du centre-ville et des quartiers prioritaires ;

Vu le rapport présenté en séance le 2 juin 2020 relatif à l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association des Commerçants du Port dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) ;


Après avoir délibéré et à la majorité (6 oppositions : M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber),

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'ACP pour 2020 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents se rapportant à cette affaire.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU